



HAL
open science

Les comptes : formes, vérité, évolution

Valérie Charolles

► **To cite this version:**

Valérie Charolles. Les comptes : formes, vérité, évolution. L'Économie politique, 2022, Transition écologique : comment refaire les comptes, 93, pp.8-19. hal-03566632

HAL Id: hal-03566632

<https://hal.science/hal-03566632>

Submitted on 29 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Les comptes : formes, vérité, évolution

Valérie Charolles

Preprint d'un article publié
dans la revue *L'Économie politique*, num. 93 (2022),
dossier « Transition écologique : comment refaire les comptes », pp.8-19 ([hal-03566632](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-03566632)).

Si l'investigation philosophique consiste, ainsi que la définit Ludwig Wittgenstein, à éclaircir des malentendus concernant l'usage des mots¹, elle trouve dans la question des comptes un terrain d'application particulièrement propice. Depuis la mise en œuvre du référentiel comptable de l'International Accounting Standards Board (IASB) pour les grandes entreprises européennes en 2005 et le rapport de la Commission Sen-Stiglitz-Fitoussi sur la mesure des performances économiques et du progrès social en 2009, la multiplication des débats académiques et intellectuels a montré qu'il se jouait au travers des façons de faire compte des questions essentielles. Elles s'avèrent d'autant plus importantes à traiter que le recours à la quantification s'est imposé dans le monde contemporain comme la manière dominante pour qualifier ce qui se produit. Or, tant sur les formes des comptes que sur leur vérité et leurs évolutions se logent malentendus et incompréhensions.

Les comptabilités et leurs formes

La « comptabilité » a différentes formes, aux genèses distinctes tout comme leurs champs d'application et objectifs. Que le même mot soit utilisé pour désigner, d'un côté, le décompte du PIB et, de l'autre, la trame des comptes annuels des entreprises peut aisément induire en erreur. C'est, pour suivre la démarche de Wittgenstein, le premier malentendu à dissiper. La comptabilité nationale, qui sert en particulier à établir le PIB, n'est pas la comptabilité applicable aux entreprises, même si toutes deux participent d'un même monde et d'une même volonté de le traduire en chiffres.

La comptabilité privée est de loin la plus ancienne : elle trouve sa forme moderne, la partie double, au XV^e siècle en réponse aux besoins des marchands vénitiens et des banquiers florentins. Enregistrant l'activité de l'entreprise au quotidien, elle se matérialise au moins une fois par an par un compte de résultat et un bilan. Le premier traduit les flux annuels au sein de l'entité sous forme de produits et de charges et aboutit à la constatation d'une perte ou d'un profit. Le bilan s'organise, quant à lui, autour des deux rubriques que sont les actifs (les biens

¹ Wittgenstein, 1986.

ou droits détenus par l'entreprise) et les passifs (ce que l'entreprise doit à des tiers), retraçant ainsi le patrimoine de l'entité et sa valeur.

C'est une forme de décompte de plus en plus généralisée : elle s'applique à toute organisation, y compris les associations, et désormais aussi largement à la sphère publique. En plus de leurs traditionnels budgets et comptes publics à la facture spécifique, la plupart des États, dont la France depuis 2006, présentent désormais des comptes certifiés sur un modèle très proche des entreprises et formalisé par les normes dites International Public Sector Accounting Standards. La comptabilité fournit ainsi le cadre dans lequel les activités des organisations sont quotidiennement retracées, puis, au moins annuellement, présentées de façon de plus en plus standardisée au niveau mondial.

Ce qui est désigné sous le terme de « comptabilité nationale » est beaucoup plus récent et n'a ni la même structure, ni la même vocation. La France présente son premier calcul du PIB pour l'année 1945. On n'y trouve ni actif, ni passif, ni charges, ni produits mais un décompte des flux économiques. Depuis lors, l'évolution du Produit Intérieur Brut d'une année sur l'autre constitue l'indicateur le plus attendu de part le monde et l'agrégat de loin le plus connu de la comptabilité nationale. Cette statistique macro-économique, pour lui donner un nom prêtant moins à confusion, détermine ce qui est produit à l'intérieur d'un pays et au cours d'une année dans sa présentation la plus commune, l'évolution constatée en valeur d'une année à la suivante étant ensuite partagée en deux parts : l'inflation et la croissance.

Le PIB présente l'intérêt de pouvoir correspondre à plusieurs points de vue qu'il permet de relier : la production, les revenus, les dépenses. Sa valeur s'obtient en effet soit en faisant la somme de tout ce qui a été produit dans un pays pendant une année, soit en retraçant tous les revenus qui y ont été versés, soit en additionnant tout ce qui y a été consommé et investi.

Les deux domaines ne sont pas disjoints (l'approche du PIB par la production recoupe la valeur ajoutée des différents secteurs économiques) mais ils sont distincts. Le travail des statisticiens pour établir le PIB et celui des comptables pour produire les états financiers reposent sur des pratiques professionnelles très différentes (écriture en partie double, enregistrement quotidien dans le journal notamment pour la comptabilité). Le PIB porte sur un champ plus large que les comptes des organisations : entreprises, ménages et États pris ensemble, agrégés au niveau national et pouvant l'être aussi au niveau supranational ou infranational. Sa portée est en revanche moindre : le PIB retrace des flux, non des stocks tel que le fait le bilan.

Au total, si la comptabilité est plus étroite dans son champ, elle est à la base d'une des manières d'établir le PIB et constitue dans le même temps le langage des affaires au quotidien, que ce soit lors de l'établissement des comptes ou à l'occasion de projets stratégiques et de leur traduction en plans d'affaires. On peut ainsi la considérer comme le langage profond de l'économie.

Pour reprendre le *Discours de la méthode* de Descartes, la vérité passe par des conceptions claires et distinctes. C'est un premier pas nécessaire pour s'interroger sur le type de vérité porté par les statistiques du PIB et par les comptes des organisations, productions qui

font toutes deux l'objet de critiques convergentes face, en particulier, à leur manière de traiter des questions sociales et environnementales.

La question de la vérité

Quel type de vérité portent ces comptes et ces agrégats ? Tous deux cherchent à capter la réalité, en l'occurrence la réalité économique de l'organisation et la réalité macro-économique de la nation. Mais elles n'en sont pas un reflet direct et immédiat.

L'obtention des chiffres du PIB et des résultats des entreprises repose sur un travail de classement qui s'appuie sur des règles et conventions de calcul. Le réel économique étant multiforme et évolutif, ce travail et ces conventions sont nécessaires. Il se font selon des méthodes de plus en plus harmonisées et détaillées au niveau mondial

Le référentiel de calcul du PIB et ses limites

S'agissant de la comptabilité nationale, l'ONU publie en 1970 son premier guide méthodologique pour l'établissement des comptes nationaux, qui sera régulièrement mis à jour depuis. L'Union européenne s'est dotée en 1995 de son premier système de décompte détaillé.

Le référentiel permettant d'obtenir le chiffre du PIB et de la croissance fait l'objet de critiques régulières depuis les années 1970 sur lesquelles la Commission Sen-Stiglitz-Fitoussi a jeté une lumière crue notamment en matière sociale et environnementale. Elle constate en effet dans sa note problématique soumise à consultation publique en juillet 2008 : « Notre appareil statistique, qui a pu nous servir de façon satisfaisante dans un passé récent, a besoin d'une sérieuse révision² ».

De fait, le référentiel servant à établir le PIB en volume porte à question sur des pans majeurs de l'économie : traitement de la production du secteur public, partage entre inflation et croissance pour les biens à évolution technologique rapide, difficulté à intégrer les enjeux environnementaux. On peut y ajouter, pour les années les plus récentes, les problèmes rencontrés face aux nouvelles pratiques de consommation (produits d'occasion, recours à des plateformes) et de vente (autour du traitement des soldes, rabais et ristournes) et, enfin, les perturbations induites dans les indicateurs par la mondialisation³. Je me contenterai ici d'insister sur trois de ces points.

Concernant les biais liés à l'insertion des économies dans la mondialisation, une illustration en est donnée par le cas de l'Irlande. Son PIB a crû de 26,3% en 2015, ce qui n'a pas été sans constituer une surprise pour le gouvernement et la population. C'était en réalité l'effet de la domiciliation dans le pays des bénéficiaires de multinationales attirées par la fiscalité pratiquée, bénéficiaires ensuite rapatriés à l'étranger. L'Irlande a depuis changé d'indicateur de référence, privilégiant le Revenu National Brut qui neutralise ces effets.

Le PIB étant un indicateur de flux et non de stock, il n'est pas fait pour rendre compte des dommages causés à l'environnement et s'avère même pernicieux à cet égard puisqu'il fera

² Stiglitz, Sen, Fitoussi, 2008, p.5, notre traduction.

³ Voir l'article de Didier Blanchet pXXX

entrer dans la croissance les dépenses consacrées à la réparation de ces dommages. L'idée d'un PIB vert, débarrassé des coûts liés à ces dommages, vient de là⁴. Néanmoins, dans la mesure où le consommateur est prêt à acheter plus cher des produits de haute qualité environnementale, notamment des productions biologiques, le PIB peut s'avérer un indicateur pertinent, pour autant que ce prix plus élevé soit bien attribué à une qualité plus élevée et non à de l'inflation. De même, la hausse des prix des matières premières et notamment du pétrole constitue du point de vue environnemental une incitation forte à changer les comportements. Cela pourrait plaider pour la mise en avant de l'indice des prix hors pétrole ou d'un indice des prix vert afin de ne pas induire des décisions de la part des Banques centrales qui ralentissent la transition vers des modes de production et de consommation plus durables.

S'agissant enfin de la production, de la consommation et des investissements publics, force est de constater que les référentiels statistiques sont en la matière beaucoup moins détaillés que pour les différents secteurs de production marchande. Surtout, la valeur ajoutée des entités publiques est établie sur une base plus restrictive que celle des secteurs marchands. Elle se limite aux salaires versés par les entités publiques. Ces questions fort connues des spécialistes ne trouvent depuis des décennies pas de solution à la hauteur des enjeux, alors même que les statisticiens pratiquent de nombreux ajustements sur d'autres sujets, à l'image des loyers dits « imputés ». Représentant 9% du PIB en France, ils consistent à faire entrer dans le PIB des loyers fictifs pour les propriétaires de leur résidence principale, selon une convention au demeurant compréhensible pour des motifs de comparaisons internationales⁵.

Les guides méthodologiques et systèmes de décompte internationaux cherchent ainsi à capter au plus près la réalité économique et s'avèrent plus ou moins adaptés face à des modes de production, de consommation et d'investissement qui évoluent. S'ils sont régulièrement mis à jour, l'aggiornamento attendu après la Commission Sen-Stiglitz-Fitoussi n'a pas encore eu lieu.

Le référentiel comptable de l'IASB et son orientation

Beaucoup plus austères, historiquement marqués du sceau du principe de prudence, les comptes des organisations n'en sont pas moins le fruit de décisions pour lesquelles plusieurs options peuvent être défendues, s'agissant par exemple de ce qui fera l'objet d'une provision pour risque. Et ils reposent également sur des normes, qui varient selon la taille de l'entreprise et son pays d'implantation. Depuis 2005, les grandes entreprises européennes doivent utiliser le standard IAS/IFRS⁶, inspiré par les normes américaines, les US GAAP. Les autres entreprises appliquent en France le Plan comptable général, dont les principes diffèrent sur certains points de son équivalent allemand.

Quel que soit le référentiel, le travail est traité dans les comptes comme une charge, et non une valeur, alors qu'il constitue bien un des facteurs de production sur le plan économique, à côté du capital et des ressources naturelles. Malgré une intense activité académique et

⁴ Stiglitz, Sen, Fitoussi, 2009, p.265-319 et notamment 265 et 309.

⁵ Lequiller et Blades, 2014.

⁶ Pour International Accounting standards/International financial reporting standards

intellectuelle, notamment des années 1950 à 1970, aucune avancée n'a été constatée. La situation s'est même durcie. La formation continue à ne pas être considérée comme un investissement. Et, depuis 20 ans, se sont ajoutées aux charges salariales la comptabilisation dans les dettes des engagements futurs dus aux salariés, tels les comptes épargne temps.

Le passage aux normes IAS/IFRS a en outre encore réduit la perspective par rapport à laquelle les comptes sont établis⁷. Selon leur cadre conceptuel, les comptes doivent répondre en priorité aux besoins d'information des investisseurs sur les marchés financiers. Ce faisant, c'est l'objet même de l'entreprise qui est transformé, celle-ci devant se présenter à chacune de ses clôtures de comptes comme si elle était à vendre et non comme si son objet était de perdurer. On se trouve là face à un référentiel que l'on peut qualifier d'orienté.

Pour Wittgenstein, « les limites de mon langage signifient les limites de mon propre monde ⁸ ». Appliqué au langage comptable, ses limites forment celles du monde des affaires. De fait, selon les normes internationales, il est rationnel de ne pas embaucher et d'investir dans un nouvel équipement face à une augmentation de la demande ; il est également rationnel de gérer son entreprise comme si elle allait être cédée.

Face à ces limites et au développement des exigences en matière de responsabilité sociale et environnementales (RSE), des formes de *reporting* extra-financiers puis de *reporting* dit intégrés se sont développés. La directive européenne, en cours d'examen, sur la publication d'information en matière de durabilité des entreprises prévoit l'intégration de nouveaux éléments dans les rapports de gestion eux-mêmes, d'où le développement de l'usage du terme de « comptabilité intégrée ». Un de ces modèles (CARE) est présenté dans ce dossier.

Mettre en avant les règles nécessaires à l'établissement des statistiques nationales et des comptes des organisations, souligner l'évolution de ces règles, relever les points faibles des uns et les orientations des autres n'est pas renier leur vérité, ni ouvrir la voie au relativisme. En appliquant ces conventions, on produit bien des chiffres vrais au regard de ces conventions. Et ces référentiels ne sont pas arbitraires ; ils ont été construits dans le temps pour correspondre au sujet traité. En revanche, dès lors qu'il est illusoire de se situer en correspondance directe avec la réalité, c'est montrer combien ces conventions doivent être régulièrement revisitées (ce que les États ont les moyens de faire advenir) dans le souci de disposer des règles les plus adaptées et les moins biaisées possibles.

Évolution des référentiels et changement de paradigme

Pour terminer cet article, on mettra à l'épreuve de la raison trois usages liés à ces conventions au regard des questions sociales et environnementales, usages dont la révision pourrait faire changer le paradigme actuel.

Les deux premiers concernent la comptabilité des entreprises et des organisations. Le fait qu'elles ne fassent pas droit aux questions environnementales n'est pas inscrit dans ces normes et dépend en réalité des pratiques et de l'horizon sur lequel les comptes sont projetés

⁷ Voir l'article de Bernard Colasse et Frédérique Déjean p.XXX

⁸ Wittgenstein, 1986, p.86.

pour établir les dépenses environnementales auxquelles l'organisation aura à faire face. Ainsi, EDF intègre dans ses comptes sous forme de provisions les sommes nécessaires à l'aval du cycle de vie de ses productions et notamment le coût du démantèlement des centrales nucléaires. Même si la sous-évaluation de ces coûts est fréquemment dénoncée, et s'il peut sembler paradoxal de prendre l'exemple de l'industrie nucléaire pour évoquer l'intégration des questions environnementales dans les comptes, ce secteur industriel est en pratique l'un de ceux qui a eu à faire face le plus tôt à des préoccupations de long terme et d'environnement du fait du mode de production retenu. La projection des comptes dans une temporalité plus longue constituerait un puissant vecteur d'incitation pour que les entreprises limitent les coûts environnementaux générés par leur activité : les coûts liés à la collecte des déchets sont de plus en plus intégrés du fait de réglementations en ce sens ; ceux liés au démantèlement des sites de production de biens et de service pourraient l'être, tout comme d'autres éléments, si le cycle de vie complet des produits était pris en compte.

Le second usage a trait à la comptabilisation du travail et ainsi au champ social. En réalité, seul un considérant de la norme IAS 38 portant sur les actifs immatériels conduit à ne pas inscrire le travail comme une valeur au bilan, au motif que les entreprises n'auraient pas un contrôle suffisant sur les bénéfices qui en sont attendus. Comme j'ai eu l'occasion de le développer dans le cadre du modèle ISAS, cet argument est très faible par rapport à l'existence de contrats de travail : ils donnent bien à l'entreprise un droit sur le travail du salarié dans le futur et la norme reconnaît que l'entreprise attend des bénéfices économiques des compétences et savoir-faires de ses équipes. Dès lors que l'on prend le contrat de travail pour appui, il devient tout à fait possible d'inscrire un actif salarial contractuel dans le bilan et de calculer sa valeur à partir des salaires versés par l'entreprise⁹. La solidité du bilan des organisations en serait renforcée tout comme leur valeur comptable et l'on corrigerait ainsi le biais des pratiques actuelles au regard du travail.

Avec la mise en place des IAS/IFRS, la comptabilité des organisations a connu un changement d'orientation. Lors de la crise de 2008, nous nous sommes retrouvés « empêtrés dans nos propres règles », pour reprendre encore le langage de Wittgenstein¹⁰ : le G20 a dû prendre des mesures d'urgence pour stopper l'usage de certaines normes dont la mise en application aurait conduit nombre d'opérateurs à déposer leur bilan¹¹. De fait, le nouveau référentiel lie de plus en plus les valeurs comptables à celles des marchés financiers, alors que les biens matériels et les valeurs d'achat historiques étaient au cœur des anciennes pratiques. Ce référentiel continue à donner une faible part à l'immatériel, pourtant central dans le processus d'innovation et l'évolution économique contemporaine. Un changement de paradigme faisant prospérer, dans les pratiques comptables, le temps long, et donc l'environnement mais aussi le social, au travers du travail, apparaît ainsi tout à fait défendable en raison.

⁹ Charolles, 2021.

¹⁰ Wittgenstein, 1986, p.168.

¹¹ Charolles, 2009.

Le dernier usage concerne le PIB, et plus spécifiquement, par-delà les difficultés à l'établir, la manière de le présenter et de le juger. Au siècle dernier, nous nous sommes habitués à évaluer la performance économique et la santé des pays à travers la croissance, à savoir le pourcentage d'évolution annuelle du PIB en volume. Le Voltaire de *Micromégas* ou le Montesquieu des *Lettres persanes* ne manqueraient pas de moquer ce petit bout de la lorgnette par lequel nous jugeons de nos performances économiques. Il va en effet de soi que le niveau du PIB et sa distribution au sein de la population sont des indicateurs bien plus éclairants que le surplus de produit d'une année sur l'autre. Étroit, le prisme de la croissance induit en outre des erreurs de raisonnement d'ampleur en termes tant spatiaux que temporels.

En termes d'espace, le raisonnement en pourcentage de croissance annuelle du PIB a pour effet de gommer totalement les inégalités de situation entre pays et entre personnes. Voir son revenu croître de 1,5% n'a pas du tout la même conséquence quand on dispose de 1 000 € par mois ou de 10 000 € : 15 € dans un cas, 150 € dans l'autre, soit 10 fois plus. Il en va de même au niveau agrégé où les différences de niveau de PIB par pays sont telles que les comparaisons en termes de pourcentage de croissance n'ont le plus souvent pas de sens et nous donnent une image faussée du monde, de son dynamisme économique et de la situation de ses populations. Ainsi, lorsque la Chine a enregistré une croissance de 6,6% en 2018 et la France de 1,7%, la France n'en a pas moins constitué un surplus de produit par habitant (705 dollars) supérieur à celui issu de la croissance chinoise (645 dollars) ; les écarts sont encore plus marqués si l'on compare des pays comme les États-Unis et l'Éthiopie.

Même si l'on prend le soin de raisonner en valeurs absolues, cette donnée ne suffit pas à déterminer si le surplus de produit s'est distribué équitablement au sein de la population ou est resté concentré sur une part d'entre elle, alors que la comparaison par exemple des revenus médians des populations permettrait d'en avoir une idée, tout comme l'écart entre les revenus les plus élevés et les moins élevés. Ces sujets, abordés par la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi et pour lesquels les indicateurs existent, demeurent peu mis en avant.

En termes de temporalité, la concentration sur la croissance nous plonge dans un horizon d'accumulation dont la portée est souvent méconnue. Les taux de croissance ne s'additionnent pas mais se composent, un taux de croissance de 2,5% conduit à un doublement du PIB en trente ans et à son triplement en moins de cinquante ans. La période de la première révolution industrielle a connu une croissance globale annuelle de 1% par an et a vu le PIB doubler en un cycle de vie (70 ans). Les Trente Glorieuses, avec un taux moyen de croissance en France de 5% par an, constituent à cet égard un épisode singulier : en 1945, le PIB français était descendu à 45% de son niveau de 1938 ; le développement de la place des femmes dans l'économie marchande a aussi largement soutenu l'essor de ce qui était décompté au titre du Produit Intérieur Brut. La situation est aujourd'hui clairement différente et la prise en compte des questions environnementales invite à ne pas limiter la perspective à la question de la croissance et à déplacer l'analyse vers l'évolution du contenu du Produit intérieur Brut : l'absence de croissance ou une croissance modérée n'équivalent en effet pas nécessairement à l'atonie mais peuvent correspondre à des changements de régimes de production et de consommation.

Par-delà la question des imperfections des comptes et celle de leur vérité autour de référentiels plus ou moins adaptés et parfois faussés, nos attentes sur les résultats obtenus sont donc également d'importance. En théorie plus aisées à traiter, ces attentes supposent de mettre de côté certaines habitudes de présentation qui résistent mal à l'examen.

*

Dans les années 1960 paraissaient deux ouvrages aux titres étrangement similaires : *Les mots et les choses* de Michel Foucault et *Le mot et la chose* de Willard Quine. Ils désignaient ainsi la question paradigmatique de l'époque, qui parvenait à réunir les deux courants rivaux de la philosophie, le courant critique et le courant analytique. L'ampleur prise par nos capacités de quantification, leur force descriptive et argumentative en ont déplacé les termes : le problème auquel nous sommes aujourd'hui confrontés est celui des chiffres et des faits.

Déterminer comment les chiffres sont en rapport avec les faits, comprendre comment les comptes rendent le réel, selon quelles conventions, avec quels arrière-plans, quel type de vérité ils forment est une tâche descriptive et conceptuelle. Elle peut avoir des conséquences éminemment pratiques dans notre manière de lire, présenter mais aussi construire les comptes, tant il apparaît que certaines conventions statistiques ont vécu et que les référentiels comptables appliqués aux entreprises, associations et entités publiques reposent sur un horizon discutable. Une lecture du PIB qui ne se focalise pas sur la croissance, une pratique des normes comptables donnant une valeur au travail et s'inscrivant dans le temps long en sont des illustrations : l'économie et ses manières de compter ne sont pas condamnées à considérer le social et l'environnement comme des externalités.

BIBLIOGRAPHIE

Charolles V, 2009, « D'un automne à l'autre : les chantiers de la comptabilité », *Esprit*, n°359, p.63-75.

Charolles V, 2021, *Le libéralisme contre le capitalisme*, nouvelle édition, Folio Essais, Gallimard.

Conseil national de l'information statistique : <https://www.cnis.fr/>

Desrosières A, 2014, *Prouver et gouverner : Une analyse politique des statistiques publiques*, La Découverte.

Foucault M, 1966, *Les mots et les choses. Une archéologie des sciences humaines*, Gallimard.

Fleurbaey M et Gaulier G, 2006, « Les champions du PIB par tête et ceux du niveau de vie », La lettre du CEPII, n°260.

Kuhn T, [1962] 1972, *La structure des révolutions scientifiques*, Flammarion.

Lequiller F et Blades D, 2014, *Understanding National Accounts : Second Edition*, disponible sur le site de l'OCDE.

Normes IAS/IFRS : <https://www.ifrs.org/>

Quine W, [1960] 1977, *Le mot et la chose*, Flammarion.

Stiglitz J, Sen A et Fitoussi J-P, 2008, *Issues Paper*, site de la "Commission on the Measurement of economic Performance and social Progress"

Stiglitz J, Sen A et Fitoussi J-P, 2009, *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, Paris, La documentation française, disponible sur le site vie publique <https://www.vie-publique.fr/sites/default/files/rapport/pdf/094000427.pdf>

Wittgenstein L, [1921] 1961, *Tractatus logico-philosophicus*, Gallimard, Tel.

Wittgenstein L, [1953] 1986, *Investigations philosophiques*, Gallimard, Tel.